

CANADA  
Province de Québec  
District de Québec  
No division: 01-Montréal  
No cour : 500-11-050670-161

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)  
En matière de faillite et d'insolvabilité

**Avis et déclaration du séquestre**  
(paragraphe 245(1) et 246(1) de la Loi)

**Dans l'affaire de la mise sous séquestre de  
9288-8262 Québec Inc.  
de la ville de Montréal  
en la province de Québec**

Le séquestre donne avis de ce qui suit et déclare que :

1. Le 17 mai 2016, nous, Richter Groupe Conseil Inc., sommes devenus séquestre à l'égard des biens suivants de 9288-8262 Québec Inc. (« Débitrice »), comme décrit ci-dessous :

**Immeuble :**

- Un immeuble situé à Montréal, désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLION TROIS CENT TRENTE-DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT DOUZE (2 332 992) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de MONTRÉAL.
  - Avec bâtisse commerciale et résidentielle dessus érigée, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 6541-6545, rue Saint-Hubert à Montréal, province de Québec.
2. Nous sommes devenus séquestre des biens susmentionnés du fait de notre nomination en cette qualité par l'Honorable M<sup>e</sup> Chantal Flamand, Registrare C.S., siégeant à la Cour supérieure du Québec, en matière de faillite et d'insolvabilité, aux termes d'un jugement rendu le 17 mai 2016, nommant Richter Groupe Conseil Inc. (Gilles Robillard, CPA, CA, CIRP) responsable de l'actif, en vue de la nomination d'un séquestre déposé par Banque Royale du Canada, en vertu de la garantie suivante détenue par cette dernière :
    - Hypothèque immobilière au montant principal de 8 000 000 \$ publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal le 5 décembre 2014 sous le numéro 21 333 334 ;
  3. Les renseignements suivants se rapportent à la mise sous séquestre :
    - a) Adresse de la Débitrice : 6751, rue Saint-Hubert Montréal QC H2S 2M7
    - b) Activité principale de l'entreprise : Location de locaux commerciaux et résidentiels
    - c) Adresse de l'établissement : 6541-6545, rue Saint-Hubert Montréal QC
    - d) Montant dû par la Débitrice à chaque créancier qui détient une garantie sur les biens susmentionnés :

|                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| Banque Royale du Canada | 6 700 912,38 \$ |
|-------------------------|-----------------|
    - e) Au moment de produire cet avis, le séquestre n'avait pas les informations nécessaires pour déterminer le montant qui est dû aux autres créanciers de la Débitrice.
    - f) Le plan d'action que le séquestre entend suivre pendant la durée de son mandat, s'il a établi un tel plan, est le suivant :
      - Nomination d'un agent d'immeuble pour procéder à un appel d'offres public ou à des sollicitations privées en vue de la disposition de l'immeuble de la Débitrice.

Le séquestre demandera l'autorisation de la Cour afin de conclure la transaction de vente de l'immeuble de la Débitrice hors du cours normal des affaires et distribuera le produit de vente sous réserve des droits des créanciers garantis et en conformité avec le jugement à être obtenu.

g) Personne-ressource du séquestre :

Patrick Lareau  
Téléphone : 514.934.8622  
Télécopieur : 514.934.3504  
Courriel : [palareau@richter.ca](mailto:palareau@richter.ca)

Daté le 26 mai 2016, à Montréal, province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc. - Séquestre

Par :



---

Gilles Robillard, CPA, CA, CIRP  
1981, av. McGill College, 12<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H3A 0G6  
Téléphone : 514.934.3484  
Télécopieur : 514.934.3504